

DIU Echocardiographie d'Alsace Bourgogne Champagne Franche-Comté (EABFC)

Objectifs

L'échocardiographie a acquis une place considérable en cardiologie. Cet examen fournit des renseignements très importants dans la majorité des cardiopathies de l'adulte et de l'enfant.

La pratique de l'échocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie cardiaque. L'enseignement doit assurer la connaissance des principes techniques de l'échocardiographie-doppler, de ses indications et de ses principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans diverses pathologies.

L'échocardiographie, en formation pratique approfondie, sera assurée au cours de stages prolongés auprès d'échocardiographistes confirmés. Le but du DIU est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'échocardiographie de façon homogène au sein d'universités françaises.

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 300 heures sur 2 ans, dont :

Un enseignement théorique de 30h au minimum, par visioconférence

La participation à un séminaire annuel

Un enseignement pratique de 2j sur les lieux du stage, par année

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par un examen de fin d'étude comportant :

Une épreuve écrite d'une durée de 2 heures de contrôle des connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions et plusieurs cas cliniques

Une épreuve pratique sous la forme de la validation du carnet de stage (120 examens validés par an)

Contenus

- Les différents matériels
- Divers problèmes physiques : physique des ultrasons appliquées à l'échographie Doppler
- Echographie Doppler
- Les pathologies cardiaques de l'adulte et de l'enfant

Publics et prérequis

- Titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un DES en pathologie cardiovasculaire et/ou d'un DES en anesthésie, réanimation et en radiologie.
- Internes de spécialités inscrits au DES de pathologie cardiovasculaire ou au DES d'anesthésie ou au DESC de réanimation, ou DES de radiologie.
- Médecins étrangers hors CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, soit titulaires d'un DES de cardiologie et/ou d'anesthésie leur permettant d'exercer ces spécialités dans leur pays, soit inscrits au DIS de cardiologie ou au DIS d'anesthésie.

Les intervenants

Pr G. LAURENT

Tarifs

Droits administratifs :

Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'UBE / le Ministère Droits pédagogiques :
600€/an

Contacter

VALERIE THUNOT

Pour toute demande concernant cette formation, vous pouvez contacter Valérie THUNOT via l'adresse :

Umdpcs05@u-bourgogne.fr

Par téléphone : 03 80 39 32 85